

**RAPPORT ANNUEL DÉCOULANT DE LA
DÉCISION D-2013-081 (R-3807-2012)**

ANNÉE 2016

1	TABLE DES MATIÈRES	
2	1. INTRODUCTION.....	3
3	2. DÉPENSES D'EXPLOITATION.....	4
4	3. IMMOBILISATIONS.....	8
5	4. CONCLUSION.....	10

1 1. INTRODUCTION

2 Le présent rapport fait suite à l'engagement d'Intragaz de soumettre un rapport
3 financier à la fin de chaque année financière. Il s'agit d'un rapport administratif annuel
4 visant à informer la Régie de l'énergie (la « Régie ») des dépenses d'exploitation et
5 des investissements effectués par Intragaz au cours de l'année civile. Pour ce rapport,
6 Intragaz a conservé la même présentation que celle des années antérieures.

7 En guise de rappel, l'année civile est utilisée dans le présent rapport, au lieu de l'année
8 tarifaire (mai à avril), car l'année civile correspond à l'exercice financier d'Intragaz pour
9 lequel des résultats financiers audités sont disponibles.

10 Le dossier R-3807-2012 visait l'approbation de tarifs pour la période 2013-2022. Le
11 présent rapport vise l'année civile 2016 qui couvre l'exercice financier s'échelonnant
12 du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016. Au cours de cette période, les Tarifs E-6 et
13 E-7 étaient en vigueur suite aux décisions D-2013-081 et D-2013-097 rendues dans
14 le dossier R-3807-2012.

15 Le présent document a été structuré de la façon suivante :

- 16 – Dépenses d'exploitation (pages 4 à 7);
- 17 – Immobilisations (pages 8 et 9);
- 18 – Conclusion (page 10).

1 2. DÉPENSES D'EXPLOITATION

2 En guise de rappel, en juin 2012, Intragaz avait présenté son évaluation du revenu
 3 requis calculé selon les paramètres établis dans la preuve qu'elle avait déposée à ce
 4 moment. Concernant les dépenses d'exploitation utilisées dans cette évaluation,
 5 Intragaz avait utilisé son budget de dépenses d'exploitation de l'exercice 2012
 6 (préparé en 2011) qu'elle avait ajusté afin de tenir compte des effets de l'inflation et
 7 des dépenses ponctuelles qui surviennent à des fréquences autres qu'annuelles. Pour
 8 2016, les dépenses prévues au coût de service totalisaient 5 645 010 \$ et
 9 comportaient des frais de transport de gaz. Suite à la décision D-2013-081, qui faisait
 10 dorénavant assumer directement par Gaz Métro le coût de transport de gaz sur le
 11 réseau TQM, ses dépenses d'exploitation ont été ramenées à 5 119 629 \$ pour 2016.

12 Le tableau 1 présente les dépenses d'exploitation réelles de 2016 en comparaison à
 13 celles estimées dans le cadre du dossier tarifaire R-3807-2012.

14

Tableau 1

1 Tableau comparatif des dépenses d'exploitation (réelles vs estimées) en \$					
2 Sites combinés					
3 Pour l'exercice financier 2016					
4	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	Description	2016	2016	(Col. 2- col.3)	
		Réel ¹	R-3807-2012 ²	Écart (\$)	Écart (%)
5	Salaires et charges sociales	1 186 614	1 144 212	42 402	3,7%
6	Consultants	45 399	49 309	-3 910	-7,9%
7	Environnement	25 243	49 850	-24 607	-49,4%
8	Consommables	109 334	170 142	-60 808	-35,7%
9	Énergie	106 388	108 262	-1 874	-1,7%
10	Entretien et réparations	918 700	686 528	232 172	33,8%
11	Roulant	29 930	36 087	-6 157	-17,1%
12	Communications	32 658	29 152	3 506	12,0%
13	Transport de gaz	0	0	0	N/A
14	Assurances, taxes et redevances	576 800	653 150	-76 350	-11,7%
15	Divers	61 760	42 915	18 845	43,9%
16	Honoraires professionnels	59 550	43 890	15 660	35,7%
17	Frais généraux	78 796	70 658	8 138	11,5%
18	Sous-total	3 231 172	3 084 155	147 017	4,8%
19	Recharges du commandité	1 621 268	2 035 474	-414 206	-20,3%
20	Total	4 852 440	5 119 629	-267 189	-5,2%

21 Note 1 : Données auditées

22 Note 2 : Voir pièce Intragaz-1, Document 2, page 12, colonne 3, dossier tarifaire R-3807-2012, sans la dépense de transport de gaz

15 Les dépenses d'exploitation réelles de 2016 ont totalisé 4 852 440 \$ représentant
 16 267 189 \$ de moins que ce qui avait initialement été prévu dans le dossier tarifaire
 17 R-3807-2012 pour l'année 2016. Intragaz analysera dans un premier temps les
 18 dépenses d'exploitation de la société en commandite dont la somme se retrouve à la
 19 ligne 18 du tableau 1 pour, par la suite, analyser les recharges du commandité

1 (ligne 19) de façon distincte en utilisant le tableau 2 de la page 6 qui comprend
2 l'ensemble des dépenses d'exploitation du commandité pour 2016.

3 Concernant les dépenses d'exploitation de la société en commandite (ligne 18) du
4 tableau 1, les dépenses réelles de 2016 ont été de 147 017 \$ plus élevées que ce qui
5 avait initialement été estimé. Vous trouverez ci-après les explications concernant les
6 écarts les plus importants (écarts d'au moins 10 % et 10 k\$) :

7 – **Environnement (24 607 \$)** : Les dépenses d'environnement ont été de 24 607 \$
8 moins élevées que ce qui avait été prévu lors de l'élaboration du dossier tarifaire
9 de 2013-2022. Cette différence est principalement occasionnée par une quantité
10 moindre de produits à disposer (huile et eau) ainsi qu'un nombre réduit d'analyses
11 au cours de l'exercice. Intragaz a procédé à une révision de l'ensemble des types
12 d'analyse qu'elle réalise, ce qui a permis de réviser à la baisse la fréquence de
13 certaines d'entre elles;

14 – **Consommables (60 808 \$)** : En 2016, les dépenses de consommables ont été de
15 60 808 \$ inférieures à ce qui avait été prévu initialement. Cela est principalement
16 attribuable au prix du méthanol qui a baissé sensiblement par rapport aux
17 prévisions initiales ainsi qu'à une quantité moindre achetée au cours de cette
18 période;

19 – **Entretien et réparations (232 172 \$)** : Les dépenses d'entretien et réparations de
20 2016 ont été de 232 172 \$ plus élevées que prévu. Cet écart défavorable est
21 principalement attribuable aux travaux d'entretien majeurs sur le moteur du
22 compresseur C-1 au site de Saint-Flavien réalisés en 2016 mais qui avaient été
23 prévus au coût de service de 2015 (coûts estimés à 276 000 \$);

24 – **Assurances, taxes et redevances (76 350 \$)** : En 2016, cette dépense a permis
25 de générer un écart favorable de 76 350 \$ principalement attribuable aux primes
26 d'assurance inférieures aux prévisions;

27 – **Divers (18 845 \$)** : En 2016, les dépenses de cette rubrique ont été de 18 845 \$
28 supérieures à ce qui avait été prévu initialement. Cela est principalement attribuable
29 à l'affectation aux dépenses des coûts encourus pour préparer une nouvelle
30 demande d'autorisation préalable du projet d'augmentation de capacité du site de
31 Pointe-du-Lac qui finalement n'est pas allée de l'avant;

32 – **Honoraires professionnels (15 660 \$)** : Ce poste de dépense a généré un écart
33 défavorable de 15 660 \$ au cours de l'exercice 2016. Cela est principalement
34 attribuable aux dépenses d'honoraires occasionnées par l'étude du projet de loi 106
35 (*Loi sur les hydrocarbures*) ainsi que des modifications proposées au *Règlement*

1 *sur le pétrole, le gaz naturel et les réservoirs souterrains en vertu de la Loi sur les*
 2 *mines.*

3 **Recharge du commandité**

4 Le tableau 2 présente les dépenses d'exploitation réelles du commandité en 2016 en
 5 comparaison de celles estimées, pour ce même exercice, dans le dossier tarifaire
 6 2013-2022.

7 **Tableau 2**

1 Tableau comparatif des dépenses d'exploitation (réelles vs estimées) en \$					
2 Pour le commandité					
3 Pour l'exercice financier 2016					
4	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
5	Description	2016	2016	Écart (\$)	Écart (%)
6		Réel ¹	R-3807-2012 ²		
6	Salaires et avantages sociaux	1 435 811	1 758 945	-323 134	-18,4%
7	Honoraires professionnels	35 437	141 315	-105 878	-74,9%
8	Assurances, taxes et permis	13 544	21 241	-7 697	-36,2%
9	Loyer	90 417	87 889	2 528	2,9%
10	Énergie	15 834	19 507	-3 673	-18,8%
11	Communications	9 917	14 955	-5 038	-33,7%
12	Locations-équipements	858	4 768	-3 910	-82,0%
13	Fournitures de bureau	11 016	18 856	-7 840	-41,6%
14	Entretien et services	34 286	71 308	-37 022	-51,9%
15	Formation Adm et Géologie/Réservoir	10 317	38 146	-27 829	-73,0%
16	Transport et hébergement	27 974	13 871	14 103	101,7%
17	Allocation automobile et location de véhicule	1 545	10 729	-9 184	-85,6%
18	Divers	7 877	22 649	-14 772	-65,2%
19	Amortissement	15 155	27 700	-12 545	-45,3%
20	Total des dépenses d'exploitation	1 709 988	2 251 879	-541 891	-24,1%
21	Recharges aux autres sociétés	(88 720)	(216 405)	127 685	-59,0%
22	Recharge du commandité à Intragaz SEC	1 621 268	2 035 474	-414 206	-20,3%

23 Note 1 : Données auditées

24 Note 2 : Voir pièce Intragaz-1, Document 2, page 26, colonne 3, dossier tarifaire R-3807-2012

8 Pour l'exercice 2016, les recharges du commandité ont été de 1 621 268 \$
 9 représentant 414 206 \$ de moins que ce qui avait été initialement prévu lors de
 10 l'élaboration du dossier tarifaire R-3807-2012. Les dépenses totales du commandité
 11 (avant de considérer les recharges aux autres sociétés) sont, quant à elles, de
 12 1 709 988 \$, soit 541 891 \$ de moins que budgété.

13 Il est important de noter que depuis 2013 les activités dans les autres sociétés du
 14 groupe Intragaz qui bénéficient des services du commandité ont été sensiblement
 15 réduites. En effet, Intragaz a pratiquement cessé toute activité dans Intragaz Énergie,
 16 société en commandite et Intragaz U.S. Inc. En ce qui concerne Intragaz Exploration,
 17 société en commandite, les activités sont aussi moindres que ce qui avait été prévu.
 18 Ceci a mené Intragaz à procéder à une restructuration de ses effectifs qui a résulté en
 19 l'abolition du poste de directeur géologie-réservoir. Ce département est dorénavant
 20 sous la responsabilité du directeur de l'exploitation. Il en résulte une réduction

1 importante des dépenses du commandité ainsi que des recharges aux sociétés en
2 commandite.

3 Vous trouverez ci-après les explications concernant les écarts les plus importants
4 (écarts d'au moins 10 % et 10 k\$) :

- 5 – **Salaires et avantages sociaux (323 134 \$)** : L'abolition du poste de directeur
6 géologie-réservoir, la réduction de la rémunération variable et la non-embauche
7 d'un étudiant pour l'été constituent les principales causes de l'écart constaté pour
8 ce poste de dépenses;
- 9 – **Honoraires professionnels (105 878 \$)** : Depuis l'élaboration du dossier tarifaire
10 R-3807-2012, Intragaz inc. a réduit le nombre de réunions annuelles du conseil
11 d'administration ainsi que le nombre d'administrateurs en plus de remplacer le
12 versement de jetons de présence par le remboursement de certains frais de
13 déplacement. Cela explique environ 70 000 \$ de l'écart favorable constaté. Intragaz
14 a également réalisé des économies au niveau des honoraires par rapport aux
15 prévisions initiales notamment en ce qui concerne les honoraires reliés à la
16 comptabilité et à la fiscalité suite à un appel d'offres qui a résulté en un changement
17 d'auditeur;
- 18 – **Entretien et services (37 022 \$)** : Cet écart favorable provient d'économies
19 réalisées dans plusieurs postes;
- 20 – **Formation, Administration et Géologie réservoir (27 829 \$)** : Cet écart favorable
21 résulte principalement de la réduction des coûts de formation par rapport à ce qui
22 avait été prévu initialement;
- 23 – **Transport et hébergement (14 103 \$)** : Tel que déjà mentionné, Intragaz assume
24 dorénavant des frais de déplacement plutôt que de verser des jetons de présence
25 à certains administrateurs et cela explique la majeure partie de cet écart
26 défavorable;
- 27 – **Divers (14 772 \$)** : Cette rubrique comprend les frais généraux tels que les repas,
28 les commandites, les cotisations professionnelles, les activités sociales avec les
29 employés, etc. En 2016, Intragaz a réalisé des économies dans tous ces postes de
30 dépenses. Quant aux commandites, elles sont dorénavant comptabilisées (depuis
31 2013) directement dans les sociétés en commandite sauf si c'est en lien direct avec
32 le commandité.

1 3. IMMOBILISATIONS

2 Dans le dossier tarifaire R-3807-2012, Intragaz avait évalué ses besoins en
3 immobilisations sur une période de 10 ans. Cet exercice avait permis de déterminer
4 des dates prévues pour le remplacement de certains actifs, mais elle avait dû aussi
5 prévoir des immobilisations dont les dates d'acquisition étaient non déterminées. Dans
6 ce dernier cas, un montant de 3,5 M\$ en immobilisations avait été réparti également
7 sur la période de 10 ans couvrant l'application du tarif. Le coût moyen annuel des
8 immobilisations (incluant celles à dates déterminées et non déterminées) pour la
9 période de 2013 à 2022 était de 506 500 \$¹.

10 En 2016, Intragaz a réalisé, à son site de Saint-Flavien, une intervention sur un puits
11 faisant partie de la catégorie d'immobilisations dont les dates étaient indéterminées.
12 Cette intervention a engendré des coûts totalisant 1 739 489 \$ par rapport aux
13 prévisions de 1 800 000 \$.

14 Globalement, le coût des acquisitions d'immobilisations de 2016 a été de 87 009 \$
15 plus élevé que ce qui avait été prévu initialement. Le tableau 3 ci-après montre les
16 acquisitions réelles de 2016 en comparaison des prévisions du dossier R-3807-2012.

17 Les écarts les plus importants sont décrits ci-après:

- 18 • L'automatisation des plans d'eau est en cours de réalisation et seulement une
19 partie des coûts a été encourue;
- 20 • Les travaux sur la carburation du moteur du compresseur C-1 à Pointe-du-Lac,
21 effectués dans le but d'en accroître la fiabilité, n'avaient pas été prévus lors de
22 l'élaboration du dossier R-3807-2012;
- 23 • L'installation du séparateur d'eau au puits SF-07 à Saint-Flavien n'avait pas été
24 prévue lors de l'élaboration du dossier R-3807-2012. Il a été installé afin de
25 maintenir la productivité de ce puits.

¹ Référence Intragaz -1, Document 2, page 31 du dossier R-3807-2012

1

Tableau 3

Programme d'immobilisations Pour l'exercice financier 2016 Sites combinés (\$)			
(1)	(2)	(3)	(4)
Description	2016 Réal ¹	2016 R-3807-2012 ²	Écart
6 Automatisation plan d'eau et modernisation	20 010	80 000	-59 990
7 Remplacement serveurs et licences	3 666	10 000	-6 334
8 Modification carburateur C-1 à Pointe-du-Lac	189 273	0	189 273
9 Séparateur d'eau de production SF-07	56 680	0	56 680
10 Recomplétion de puits	1 739 489 ³	1 800 000	-60 511
11 Divers	17 892	50 000	-32 108
12 Total des immobilisations	<u>2 027 009</u>	<u>1 940 000</u>	<u>87 009</u>

13 Note 1 : Données auditées

14 Note 2 : Voir pièce Intragaz-1, Document 2, page 31, colonne 6, dossier tarifaire R-3807-2012

15 Note 3 : Immobilisations dont les dates n'étaient pas déterminées

1 **4. CONCLUSION**

2 En 2016, les dépenses réelles d'Intragaz, société en commandite ont été de 267 189 \$
3 moins élevées que celles prévues initialement au dossier tarifaire R-3807-2012. Cela
4 est principalement attribuable au commandité qui a des dépenses moindres que prévu
5 minimisant ainsi les recharges du commandité. Les acquisitions d'immobilisations ont
6 quant à elles un écart défavorable de 87 009 \$ découlant d'immobilisations non
7 prévues au dossier R-3807-2012.

8 Il nous apparaît utile de rappeler que les tarifs d'Intragaz établis dans le cadre du
9 dossier tarifaire R-3807-2012 portent sur une période de 10 ans et qu'il importe de
10 tenir compte de cette perspective en analysant les résultats d'une seule année.